

| 2024-2028 |

# PROJET ASSOCIATIF

ENGAGÉS POUR ET  
AVEC LES JEUNES

ACCOMPAGNER LES JEUNES  
VERS LEUR AVENIR

# Sommaire



- 1** **Une Mission Locale**  
*Notre Raison d'Être et d'Algir* PAGES 3-5
  - UNE HISTOIRE LOCALE
  - UN PROJET ASSOCIATIF, POURQUOI ?
- 2** **Des fondations**  
*Nos Valeurs Fédératrices* PAGES 6-9
  - LE RÔLE DES MISSIONS LOCALES
  - LE SOCLE DES VALEURS COMMUNES
  - LES 7 PRINCIPES CLÉS
  - LES CADRES DE RÉFÉRENCE
- 3** **Pour Qui et Avec Qui ?**  
*Nos Bénéficiaires et Alliés* PAGES 10-11
  - UN PUBLIC SPÉCIFIQUE
- 4** **Au coeur du Projet**  
*Nos Actions et Ambitions* PAGES 13-16
  - UNE AMBITION, DES VALEURS
  - DES ACTIONS ET DES PRESTATIONS
  - UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT

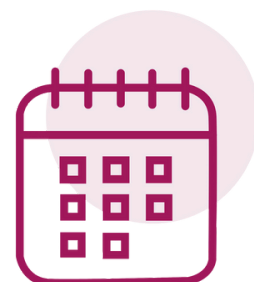
# Une Mission Locale

## *Notre Raison d'Être et d'Algier*

---



## Au fil des ans, notre Mission Locale a toujours placé les jeunes au cœur de son action d'insertion tout en développant des méthodes et des outils d'accompagnement adaptés.



- La Mission Locale Pays Basque est une association loi 1901 créée en Octobre 1984, qui accueille les jeunes sur les 12 cantons et les 158 communes du Labourd, de Basse Navarre et de Soule. Son siège se situe à Anglet et son action se structure autour de 30 permanences rythmées en fonction des besoins des territoires. La Mission Locale Pays Basque a évolué pour répondre aux besoins changeants des jeunes, en adaptant ses services aux nouvelles réalités du marché du travail et en renforçant ses partenariats avec des acteurs locaux et régionaux. Grâce à cet engagement, elle joue un rôle crucial dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

**1984**

- Création de la Mission Locale Avenir Jeunes.

**1988**

- Création de la Mission Locale Rurale de Soule.

**1991**

- Ouverture de l'antenne Les Hauts de Ste Croix.

**1996**

- Lancement du service BETI LAN (service en direction des bénéficiaires des minima sociaux).

**2001**

- Création de la Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque. (158 communes.)

**2004**

- Reconnaissance et intégration de la Mission Locale dans le service public de l'emploi.

### 39 ANS EN 10 DATES CLEFS

**2013**

- Déménagement du siège social à Anglet.

**2015**

- Reprise d'un service de la maison de l'emploi ERIP (1er niveau d'information tout public sur l'emploi, la formation, l'orientation).

**2019**

- Changement de nom en Mission Locale Pays Basque et adoption de l'identité visuelle du réseau.

**2021**

- Création d'un nouveau service Info Jeune en Basse Navarre (service itinérant en direction des 11- 30 ans).

## Répondre à un double enjeu.



### LA LABELLISATION

- La Mission Locale Pays Basque est labellisée en tant que structure du réseau des missions locales depuis le 7 Mars 2024.

### LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT

- **Clarifier**, rendre lisible et valoriser les spécificités de la Mission Locale Pays Basque.
- **Consolider** une dynamique de travail et d'échanges collectifs de l'ensemble des parties prenantes (bénévoles, dirigeant.e.s, salarié.e.s).

DU PROJET  
ASSOCIATIF

1



AU PROJET DE  
DÉVELOPPEMENT

2

RAISON D'ÊTRE DE  
L'ASSOCIATION

STRATÉGIE DE L'ASSOCIATION

IDENTITÉ

TRAJECTOIRE "COMME-UNE"

QUI SOMMES NOUS ET  
QUELLES SONT NOS VALEURS ?

VERS OÙ ALLONS-NOUS ?  
À QUELS NOUVEAUX BESOINS  
RÉPONDONS-NOUS ?

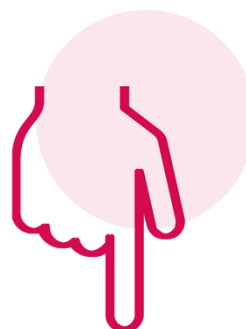
# Des Fondations

## *Nos Valeurs Fédératrices*

---



## Réseau de 430 structures et Missions Locales, structurées avec une Union Nationale et des Associations Régionales.



(extrait du référentiel de Labellisation)



Les Missions Locales pour l'**insertion professionnelle et sociale des jeunes**, dans le cadre de leur mission de service public pour l'emploi, ont pour objet d'aider **les jeunes de 16 à 25 ans révolus** à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion professionnelle et sociale en **assurant des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement à l'accès à la formation professionnelle initiale ou continue, ou à un emploi.**

- Elles favorisent la concertation entre les différents partenaires en vue de renforcer ou compléter les actions conduites par ceux-ci, notamment pour les jeunes rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle et sociale.
- Elles concourent à la mise en œuvre de l'obligation de formation définie à l'article L. 114-1 du code de l'éducation.
- Elles contribuent à l'élaboration et à la mise en œuvre, dans leur zone de compétence, d'une politique locale concertée d'insertion professionnelle et sociale des jeunes.
- À ce titre, les Missions Locales sont reconnues comme participant au repérage des situations qui nécessitent un accès aux droits sociaux, à la prévention et aux soins. Elles mettent ainsi en œuvre les actions et orientent les jeunes vers des services compétents. Ceux-ci permettent la prise en charge du jeune concerné par le système de santé de droit commun et la prise en compte par le jeune lui-même de son capital santé.

## Dans le but de conduire ses missions, le réseau s'appuie sur un socle de valeurs communes :

(extrait du référentiel de Labellisation)

-  LA PROXIMITÉ
-  LE PROFESSIONNALISME
-  L'ENGAGEMENT
-  L'ADAPTABILITÉ
-  UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC



- Il répond ainsi au projet politique d'accompagner chaque jeune de manière globale et individualisée dans son insertion professionnelle, sociale et citoyenne en l'appuyant dans sa recherche d'emploi et de formation et en répondant à ses besoins plus larges (logement, santé, mobilité, etc.) en réseau avec les partenaires locaux sur le territoire.

### LE RÉSEAU S'ENGAGE AINSI À CONDUIRE SON ACTION EN S'ATTACHANT À 7 PRINCIPES :

- 1 Être l'acteur central du service public dédié aux jeunes.
- 2 Proposer une approche globale de l'accompagnement des jeunes.
- 3 Se constituer en « assembleur de solutions ».
- 4 Fonder l'action du réseau sur un ancrage territorial en forte proximité avec les élu-es et acteurs.
- 5 S'appuyer sur la force du réseau pour fonder son action.
- 6 Développer une relation de confiance, de proximité et de co-construction avec les jeunes, une personnalisation de l'accompagnement et proposer des parcours évolutifs adaptés aux besoins de chacun.
- 7 Maintenir une écoute et une observation fine de la situation des jeunes en France.





Ces documents, y compris le référentiel de labellisation des Missions Locales, sont accessibles et consultables via le Centre de ressources de l'UNML.



• 1981

RAPPORT  
SCHWARTZ

• 2018

CADRE COMMUN  
DE RÉFÉRENCE

• 2023

RÉFÉRENTIEL  
LABELLISATION DES  
MISSIONS LOCALES

• 1982

ORDONNANCE  
D'ÉTAT

• 2001

CONVENTION COLLECTIVE  
MISSIONS LOCALES

• 1990

CHARTRE DES  
MISSIONS LOCALES

• 2010

PROTOCOLE

(scannez le QR code ci-dessous)



- Retrouvez nos documents cadres.

# Pour Qui et Avec Qui ?

## *Nos Bénéficiaires et Alliés*

---



## Quels sont les partenaires auxquels l'association s'adresse ?



- Implantée sur le 2<sup>e</sup> bassin d'emploi le plus dynamique de Nouvelle Aquitaine, la Mission Locale Pays Basque touche 6 000 personnes avec une équipe de 69 salariés. Nous comptons plus de 3 500 jeunes en demande d'insertion. En 2023, 1 000 jeunes ont signé un Contrat d'Engagement Jeunes (CEJ). L'association collabore avec 653 entreprises locales, favorisant l'emploi, la formation, le volontariat et les stages professionnels des jeunes du territoire.

### LES PUBLICS

- **Accueille** tous les jeunes de 16 à 25 ans.
- **Accompagne** les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, en particulier ceux ayant le moins d'opportunités, dans le cadre de leur insertion sociale et professionnelle.
- Par extension à travers le développement de projets, l'association peut intervenir auprès de publics différents : scolaires, plus de 26 ans.

### LES PARTENAIRES

- **Les collectivités locales du territoire** : communes et communauté d'agglomération.
- **Les structures du territoire** : associations, établissements, etc.
- **Les entreprises du territoire.**

# Au coeur du Projet

## *Nos Actions et Ambitions*

---



**Accueillir tous les jeunes au plus près de chez eux, leur offrir un accompagnement global pour atteindre une autonomie professionnelle et garantir leur intégration citoyenne et sociale.**



### NOS OBJECTIFS :

- **Garantir** un accueil et un accompagnement global aux 16-25 ans du territoire sur des questions relatives à l'emploi, la formation, le projet professionnel, la citoyenneté, la mobilité, l'accès à la santé et au logement par un maillage territorial équitablement réparti.
- **Accompagner** de manière personnalisée et globale, pour permettre d'agir, faire levier sur l'estime de soi et l'élargissement des possibles en partant de chaque demande et en valorisant les aptitudes et potentiels des jeunes et créant du lien avec tout partenaire permettant de lever des freins.
- **Proposer** des actions et des idées pour répondre aux besoins repérés et spécifiques des jeunes du territoire, en coopération avec des partenaires économiques, sociaux, culturels, etc.
- **Assurer** une veille territoriale et partenariale pour développer des projets, permettant de suivre les évolutions de la société et des publics, d'alimenter et de faire évoluer les politiques publiques.
- **Véhiculer** une image positive des jeunes et œuvrer pour la transition écologique.

### NOS VALEURS :

#### HUMANISME

- Reconnaître la personne dans sa singularité et sa globalité. Écoute, respect, non jugement, engagement et solidarité.

#### MISSION DE SERVICE PUBLIC

- Accueil inconditionnel, non lucratif, inclusif et neutre.

#### PROXIMITÉ GÉOGRAPHIQUE ET RELATIONNELLE

- Disponibilité et accessibilité.

#### VALORISATION DU TENIR CONSEIL

- Dans une relation de confiance et de co-construction, valorisante.

**N**otre approche repose sur un accompagnement personnalisé, une coopération avec nos partenaires et une adaptation aux besoins spécifiques des jeunes du territoire.



### L'ASSOCIATION PROPOSE :

- **L'ACCUEIL (INFORMATION, CONSEIL ET ORIENTATION) ET L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL POUR LES 16-25 ANS :**
  - **Déployer** des entretiens individuels et des ateliers collectifs couvrant tous les champs de l'insertion (santé, projet, recherche emploi, info droits, mobilité, logement, etc.).
  - **Proposer** des opportunités (offres d'emploi, de formation, etc.) et des actions de découverte du territoire (visites d'entreprises, etc.).
  - **Organiser** des permanences de partenaires (accès aux droits, avocat, gendarmerie, addictions, écoute psychologique, etc.).
  - **Orienter** vers des actions de partenaires dans tous les champs de l'insertion, vers des dispositifs d'accompagnement mis en oeuvre sur mesure et/ou d'accompagnement spécifique s'adaptant aux vulnérabilités (jeunes sous main de justice, en situation de handicap, étrangers, mineurs).
- **LA RECHERCHE ET LA COOPÉRATION AVEC DES PARTENAIRES DIVERSIFIÉS :**
  - Les entreprises du territoire.
  - Les acteurs sociaux (associatifs, institutionnels, publics, privés) notamment dans les champs de l'insertion sociale et professionnelle.
- **LA CONCEPTION ET LA MISE EN OEUVRE DE PROJETS EN PHASE AVEC :**
  - Les besoins et attentes des jeunes.
  - Les besoins et attentes du territoire : un Espace d'Info tous Publics (ERIP), une animation jeunes en Basse Navarre, un appui à l'emploi durable des BRSA, etc.
- **CONTRIBUTION À L'EXPRESSION ET AU RECUEIL DE LA PAROLE DES JEUNES.**

## **N**ous souhaitons décliner le projet à travers 7 orientations clés pour les 3 à 5 ans à venir.



- 1** **Consolider et développer** la place des parties prenantes (jeunes, entreprises, partenaires territoriaux, etc.) dans le fonctionnement, les pratiques et le projet de la Mission Locale.
- 2** **Consolider** l'accès aux droits des jeunes, notamment en matière de logement et de santé, grâce à des partenariats avec l'ensemble des acteurs (État, collectivités, bailleurs, institutions, associations, etc.).
- 3** **Développer**, en collaboration avec tous les acteurs, « l'expertise » jeunesse sur le territoire (compréhension des enjeux, veille territoriale et sociétale, analyse de situations, etc.).
- 4** **Encourager** les liens entre les jeunes et valoriser leur engagement et leurs initiatives citoyennes au sein des projets et de la vie des territoires (engagement associatif, etc.).
- 5** **Affermir** la culture commune en consolidant la mise en œuvre de projets transversaux et interterritoriaux.
- 6** **Renforcer et approfondir** l'intégration de la démarche RSE dans toutes les activités et le fonctionnement quotidien de la Mission Locale.
- 7** **Déployer** une stratégie de communication qui met en valeur et renforce les spécificités de la Mission Locale.



MILESKER  
MERCİ  
MERCÉS  
GRACIAS  
THANK YOU

| NOVEMBRE 2024 |



NOTRE SITE WEB

● ● ●  
RÉALISATION ET CONCEPTION  
| AMÉLIE LETELLIER ET NAOMI AKSILA |